



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ACCÈS AUX SOINS

**AVANT DE
VOUS DÉPLACER
APPELEZ LE 15 !**

Si vous avez un problème de santé
et que votre médecin traitant
n'est pas joignable,

**NE VOUS RENDEZ PAS
DIRECTEMENT AUX URGENCES,**

contactez le 15
(ou le 114 pour les personnes
sourdes ou malentendantes).

Le Centre-15 vous apportera une réponse
adaptée à votre état de santé.